

COV – AD 11.02.2026

rapport de la commission financière

La commission financière a été reçue le 4 février 2026 par une délégation du COV, soit Mme Céline Grange Volery, directrice, M. Berthoud, administrateur, ainsi que les membres du comité : Mmes Rahel Preisig, Nicole Tille, et M. Savio Michelod ainsi que de Monsieur Stéphane Pauli, chef de projet.

Point 3. Message N° 17 « Crédit d'investissement de CHF 25'412'000 pour les travaux d'assainissement et d'agrandissement du bâtiment Bêta / Univers@Ile sur la parcelle RF 443 - approbation »

Nous avons reçu toutes les informations nécessaires pour nous forger une opinion, sachant que les estimations financières transmises lors de l'AD du 24 avril 2024, à hauteur de 20 mio CHF ont largement évolué, puisque le projet actuel dépasse les 30 mio CHF.

La ComFin a entendu que les besoins se sont cumulés au cours des années, tout en se questionnant sur le mécanisme de régulation appliqué par le comité directeur touchant aux incidences financières pour les communes.

La ComFin relève également de nombreux éléments d'incertitude :

- le processus de mise à l'enquête est en cours, ce qui veut dire que le permis n'est pas encore délivré; ce dernier peut être sujet à oppositions, influant sur la planning et de possibles effets financiers ;
- le devis général se base sur des estimations en lien avec une offre de référence pour chaque CFC (alors que la bonne pratique veut que 60% des offres auraient pu être rentrées);
- l'énoncé du message mentionne le « bâtiment Bêta / Univers@Ile », alors que le périmètre d'intervention concerne en fait 3 bâtiments supplémentaires (Alpha, Delta, Gamma), qui font partie du plan d'amortissement depuis peu (2023, selon l'administrateur); la ComFin regrette le manque de transparence envers les délégués, vu qu'un montant de 716'907 CHF est prévu pour intervenir sur ces 3 bâtiments Alpha, Delta, Gamma, qui viennent d'être terminés et qui voient certaines salles neuves être modifiées et réaffectées.

Sur la base des éléments qui précèdent, la ComFin donne son préavis favorable, sous l'angle financier, tout en demandant au comité de veiller au strict contrôle des coûts, et à la transparence avec tous les aspects comptables en lien avec cette demande qui touche, en fait, à 4 bâtiments.

Châtel-St-Denis, le 7 février 2026

La commission financière

Noémie Berthoud
membre

Charles Ducrot
membre

Laurent Menoud
président